

L'UPA refuse d'abandonner la France aux grandes surfaces

La France qui se lève tôt commence à se demander si elle ne ferait pas mieux de rester couchée.

Alors que les artisans contribuent inlassablement à la création de richesse et d'emplois, plusieurs initiatives récentes sont venues menacer l'activité de leurs entreprises.

La loi Chatel a autorisé l'ouverture des magasins d'ameublement le dimanche ; le projet de loi de modernisation de l'économie en cours d'examen favorise l'implantation des grandes surfaces ; et déjà une nouvelle proposition de loi (du député Richard Mallié) propose d'expérimenter l'ouverture des commerces le dimanche dans neuf départements français. Si l'on ajoute les difficultés liées à l'augmentation continue des prix des carburants, les artisans, commerçants et tous les acteurs de l'économie de proximité ont de vraies raisons de s'opposer au sort qu'on veut leur faire par petites touches législatives successives.

L'UPA qui défend depuis toujours le principe d'un équilibre entre les différentes formes de commerce, dénonce aujourd'hui l'accumulation de mesures destinées à la grande distribution, néfastes pour l'artisanat et le commerce de proximité, mais surtout pour les consommateurs.

Le législateur compte sur la multiplication des grandes surfaces commerciales pour améliorer le pouvoir d'achat ; il se trompe. 20 millions de m² supplémentaires de grandes surfaces ont été accordés ces 10 dernières années au point que la France détient le record européen de m² de grandes surfaces, et pourtant les prix dans les grandes enseignes françaises sont parmi les plus élevés d'Europe.

Le législateur compte aussi sur une généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche pour accroître l'activité économique et créer des emplois ; il se trompe également. A pouvoir d'achat constant, les Français ne dépenseront pas plus parce que les magasins seront ouverts le dimanche. En outre, la grande distribution emploie trois fois moins de personnel que l'artisanat et le commerce de proximité, à chiffre d'affaires égal (le CREDOC a évalué entre 15.000 et 35.000 les risques de pertes d'emploi dans l'artisanat et le commerce de proximité en cas de généralisation du travail le dimanche).

Par ailleurs, l'UPA rappelle que l'impact de ces mesures va bien au-delà des questions de concurrence et de pouvoir d'achat. Qualité de vie, variété de l'offre, temps sociaux, sécurité des biens, environnement, lien social, aménagement des territoires, sont autant de sujets justifiant un vrai débat de société auquel chaque Français doit pouvoir participer.

Dans un premier temps, l'UPA appelle les parlementaires, à amender le projet de loi de modernisation de l'économie, à rejeter la proposition de loi Mallié relative au repos dominical et à engager une réflexion sur la façon de soutenir et développer l'économie de proximité.